

100 % des apprentis présentés aux examens sont diplômés

Le taux de réussite aux examens, nous pouvons le dire, est excellent !

Félicitation, aux apprentis pour leur réussite et merci aux maîtres d'apprentissage pour leur investissement dans la transmission de leurs compétences professionnelles, ainsi qu'aux formateurs de Buc, de l'IRFASE et de l'IRTS pour avoir dispensé, avec tant d'efficacité, leurs savoirs théoriques...

Au total, 45 éducateurs spécialisés, 17 moniteurs éducateurs et 19 auxiliaires de puériculture sont diplômés..!



Changement de direction

Bienvenue à Monsieur Daniel THIEBAULT qui succède à Madame Brigitte BOUREAU à la direction du CFA.

Demandes d'emploi

Encore un grand nombre de futurs apprentis, tous métiers confondus, sont à la recherche de contrats d'apprentissage. Vous avez un poste d'apprenti non pourvu! N'hésitez pas à nous contacter, nous communiquerons vos coordonnées aux postulants.

L'obtention d'un diplôme est un moment fort dans la vie d'un CFA. Nous tenions à marquer cet événement comme il se doit.

A cette occasion, monsieur BOMBARD, Président de l'ADAPSS, a remis les diplômes aux apprentis en présence des formateurs, des maîtres d'apprentissage, des employeurs et de l'équipe de l'ADAPSS.

Il n'y a plus de doute, l'apprentissage est un vecteur de réussite important pour la qualification du personnel éducatif.

L'apprentissage se développe

Pour notre septième rentrée scolaire, le CFA accueille de nouvelles promotions d'apprentis :

Deux promotions d'assistants de service social (40 places) en partenariat avec l'EPSS et l'IRFASE. Trois promotions d'auxiliaires de vie sociale (45 places) avec l'EPSS, INFA et UD Animation 94. Mais aussi, une sixième promotion d'apprentis éducateurs spécialisés, avec l'INFA.

Réforme de la formation des éducateurs spécialisés

Dorénavant, la formation théorique se compose de quatre domaines de formation et de compétences :

DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé.

DF 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé.

Première partie : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé,

Deuxième partie : Conception du projet éducatif spécialisé.

DF 3 : Communication professionnelle en travail social.

Première partie : travail en équipe pluriprofessionnelle,

Deuxième partie : coordination.

DF 4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles.

Première partie : Implication dans les dynamiques institutionnelles,

Deuxième partie : travail en partenariat et en réseau.

Concernant la formation pratique, elle sera délivrée sur les sites qualifiants. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel.

Les candidats en situation d'emploi, dont les apprentis font partie, effectueront deux stages d'une durée minimale de 8 semaines. Le stage hors champs n'est plus d'actualité ! La réforme permet aux apprentis d'augmenter leur temps de présence chez leurs employeurs.



métiers accessibles par l'apprentissage

Niveau III

- Assistant de service social
- Conseiller en économie sociale et familiale
- Educateur de jeunes enfants
- Educateur spécialisé

Niveau IV

- Moniteur éducateur
- Technicien de l'intervention sociale et familiale

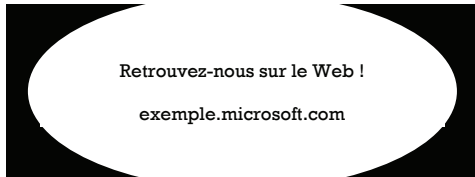
Niveau V

- Auxiliaire de puériculture
- Aide soignant
- Auxiliaire de vie sociale

Nom de l'organisation

Adresse activité principale
Adresse ligne 2
Adresse ligne 3
Adresse ligne 4

Association pour le Développement de
l'Apprentissage dans les Professions Sanitaires et
Sociales
47, rue Eugène Oudiné – 75013 Paris - Tél : 01 42 02



Cet emplacement convient à un petit paragraphe décrivant votre organisation. Vous pouvez évoquer son but, sa mission, sa date de fondation, et résumer son histoire. Ajoutez éventuellement une courte liste des produits, services ou programmes proposés, ainsi que la zone géographique couverte (par exemple, la région parisienne ou les marchés européens), sans oublier un profil des clients ou membres.

Indiquez la personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements sur votre organisation.



**Votre slogan
professionnel**

Titre de l'article de dernière page

La longueur de cet article est comprise entre 175 et 225 mots.

Si votre bulletin est plié pour être envoyé par courrier, cet article apparaîtra au dos de la feuille. Il doit donc être lisible en seul coup d'œil.

Une série de questions et réponses est un bon moyen d'attirer rapidement l'attention du lecteur. Vous pouvez reprendre toutes les questions que vous avez reçues depuis le dernier numéro ou résumer des questions d'ordre général

qui vous sont fréquemment posées.

Une liste des noms et fonctions des dirigeants de votre organisation est un bon moyen de personnaliser votre bulletin. Si votre organisation est de

petite taille, vous pouvez donner la liste de tous les employés.

Vous pouvez également donner les prix des produits et services standard. Vous pouvez aussi mentionner les autres moyens de communication de votre organisation.

Vous pouvez utiliser cet espace pour rappeler à vos lecteurs d'inclure dans leur emploi du temps un événement récurrent, tel qu'un déjeuner avec les fournisseurs et sous-traitants tous les troisièmes mardis du mois, ou une vente de charité semestrielle.



Légende accompagnant l'illustration.

